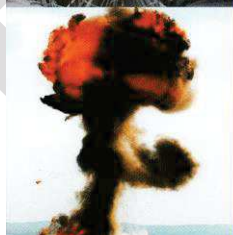


Pour une meilleure prévention

Institut de Formation pour la Prévention des Risques



- ◆ GESTION ET ANALYSE DE RISQUE
- ◆ FORMATION A LA PREVENTION
- ◆ CONFERENCE
- ◆ SEMINAIRE
- ◆ CONSEIL
- ◆ ETUDE
- ◆ AUDIT

Les Risques...
*"Sachons ensemble les maîtriser
pour mieux nous protéger"*

FORMATION EN INGENIERIE DES RISQUES

ANIMATEUR EN SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL



PRESENTATION GENERALE

L'animateur en santé et sécurité au travail en entreprise est en charge de la fonction santé et sécurité au travail (SST). Il peut être chargé de sécurité ou animateur SST.

Il doit être en mesure d'assurer la veille réglementaire et le suivi des obligations réglementaires en matière de sécurité.

Il doit aussi être capable :

- d'identifier les points de non-conformités, les améliorations possibles et gérer ses risques professionnels,
- d'animer la fonction SST et sensibiliser les personnels de l'entreprise,
- piloter les plans d'action et suivre leurs indicateurs,
- d'assurer le suivi des relations avec les administrations et les organismes spécialisés.

OBJECTIFS

Cette formation a pour objectifs d'être en capacité de pouvoir:

- animer et d'organiser la fonction santé et sécurité au travail en entreprise,
- évaluer et identifier les risques professionnels,
- proposer des solutions et prévenir les risques professionnels,
- conduire des visites ou audits de prévention en santé et sécurité au travail.

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

Les enseignements de chaque module sont conçus comme complémentaires. La transversalité entre les modules est garantie par le fait que les intervenants s'appuient sur des échanges d'expérience et des savoirs référés à des situations rencontrées ou vécues.

- Apprentissage structuré et progressif dispensé sous forme de modules,
- Présentation des points importants avec des exemples concrets,
- Méthode dynamique et participative,
- Animateur confirmé,
- Films vidéo.

Un [document pédagogique](#) et un [support numérique](#) sont remis à chaque stagiaire.

ORGANISATION GENERALE

La formation d'une durée de 35 heures est organisée dans les locaux de l'entreprise (intra-entreprise) ou à Bordeaux (inter-entreprises).

L'organisation d'une session dépend du nombre de candidats inscrits. Une fiche de présence sera émarginée par les différents participants et adressée au mandataire.

VALIDATION DE LA FORMATION

L'attestation de formation valide la formation sous conditions d'avoir suivi l'intégralité des unités d'enseignement, participé aux différents exercices et validé les enseignements.

PROGRAMME

La formation est organisée sous forme de 16 unités d'enseignement :

1. Organisation de la prévention,
2. Rappels généraux de sécurité,
3. Aspects réglementaires et juridiques,
4. La politique de prévention,
5. Les risques professionnels,
6. Les missions du comité social et économique (CSE) en matière de santé, sécurité et conditions de travail,
7. Les moyens mis à dispositions du CSE,
8. Le protocole de sécurité
9. Le plan de prévention
10. Présentation d'un guide d'évaluation des risques
11. La politique de maîtrise des risques professionnels
12. L'évaluation des risques professionnels
13. Etude des principes de base
14. La méthode d'évaluation des risques professionnels
15. Les conditions et principes de réussite
16. Mise en place de la démarche dans l'entreprise

INTERVENANT(S)

Enseignements réalisés par des experts, ingénieurs et professionnels de la santé et sécurité au travail, et de la gestion des risques.

DEMARCHE QUALITE ET ENGAGEMENT

Consciente que la Qualité est un acteur essentiel du développement durable d'une entreprise, l'Institut de Formation pour la Prévention des Risques (IFPR) a entrepris dès son origine une démarche d'amélioration continue.

Notre engagement et notre démarche qualité ont pour objectifs principaux :

- de satisfaire aux attentes de nos clients ;
- d'améliorer nos performances, et d'en assurer la constante amélioration ;
- de satisfaire aux exigences règlementaires et légales.

Notre engagement qualité et environnement nécessite la forte implication de tous les collaborateurs, et s'articule autour des axes suivants :

- l'assurance d'un service de qualité et réactif construit sur une communication accrue ;
- une adaptation continuelle aux évolutions et aux exigences exprimées ;
- la maîtrise et la réduction autant que possible de l'impact sur l'environnement.

Un [feuillet d'évaluation](#) sera renseigné par chaque participant à l'issue de l'intervention pédagogique.

COUT – RENSEIGNEMENT – DEVIS

Pour tout renseignement sur le programme pédagogique détaillé, s'adresser par mail à l'IFPR.



<http://ifpr.fr/nous-ecrire/>